

Fixation de la date de la Pâques chrétienne

La Pâques chrétienne se célèbre le Dimanche qui suit la première pleine lune après l'équinoxe de printemps (21 mars). Ainsi donc, est maintenu le lien entre Pâque juive et Pâques chrétienne. Mais au lieu de la célébrer comme les juifs, le jour même qui suit la pleine lune, l'Église, après bien des controverses, a décidé depuis le concile de Nicée, de choisir le Dimanche qui suit la pleine lune, pour bien marquer l'importance du fait de la Résurrection au matin du Dimanche. Les dates extrêmes de la fête de Pâques dans notre calendrier chrétien se situent entre le 22 mars et le 25 avril.

Rubrique « Le saviez-vous ? » du PVO n°7 du 29 mars 2015